

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR  
le Préavis  
N° 01 – 2014 Rapport de gestion 2013  
du Comité de Direction au Conseil intercommunal  
Sécurité Est Lausannois**

## PREAMBULE

La Commission de Gestion composée de Mme Anne Schranz pour Pully et M. Jean-Marc Mayor pour Belmont s'est réunie dans les locaux de la Police de Pully le 03 juin 2014 à 17h00 afin d'examiner ensemble le Préavis N° 01 – 2014 : Rapport de gestion 2013, ainsi que les préavis 02 et 03-2014 intitulés Comptes pour l'année 2013 et Crédit complémentaire pour le remplacement d'un véhicule de police. M. Patrick Cosandey pour Savigny et M. Georges Fontana pour Paudex s'étaient excusés. Dès 19h00, nous avons été rejoints par M. Gil Reichen, Président et Syndic de Pully et par M. le Major Dan-Henri Weber, secrétaire du Comité de Direction et Commandant de la Police.

## CONSIDERATIONS GENERALES :

La CG relève tout d'abord la qualité de ce rapport de Gestion, bien présenté, structuré avec de nombreux graphiques facilitant les comparaisons. Puis la CG a posé à ses interlocuteurs de nombreuses questions portant sur de multiples aspects concernant les comptes, la gestion et le crédit complémentaire pour le remplacement d'un véhicule. Nous avons sur chaque point obtenu des réponses claires, précises, toujours en adéquation avec leur contexte.

D'emblée, tous les participants se félicitent du résultat d'exploitation de l'Association pour 2013 qui est excellent, avec des charges de fonctionnement 2013 inférieures de 4,77 % et celles relatives aux autorités et personnel moins élevées de 5,54 % par rapport à celles prévues au budget 2013.

Nous avons abordé de nombreux sujets et questions portant tant sur certains "détails" que sur des aspects plus généraux.

Les réponses furent claires et précises. Nous saisissons cette occasion pour leur renouveler nos remerciements.

En résumé, ce rapport est si bien présenté que dans le nôtre, nous nous contenterons de développer certains points du rapport que vous avez déjà étudié.

## ORGANISATION ET AUTORITES

LOPV mentionne expressément que *"les polices du canton ont le devoir et la responsabilité de remplir leurs missions en assurant, de façon permanente, une collaboration étroite entre elles, une harmonisation et une cohérence de leur organisation et de leur action..."* Cette définition, claire et logique qui définit ensuite les missions générales laisse entrevoir la complexité de la tâche à accomplir : assumer une multitude de missions "techniques" adaptée à la Constitution vaudoise et à des demandes communales spécifiques. La population, de plus en plus cosmopolite, formule des attentes variées, en adéquation avec le style de vie actuel : faire plus, plus vite, mieux et moins

cher ! Nous considérons donc qu'aujourd'hui, il ne suffit plus d'être "un fin limier", mais encore un bon manager et un excellent diplomate.

Notre souhait, c'est que, lors des nombreuses discussions politiques à venir, tous les acteurs de ces choix seront pleinement conscients des enjeux, où les risques réels "du terrain local" seront en augmentation, tout comme ceux de la criminalité d'origine externe disposant de moyens logistiques et de supports technologiques de pointe.

A d'excellents soldats : un excellent matériel.

## PAR RAPPORT AUX ACTIVITES

Comme mentionné dans le message du Président, le résultat de l'exercice sur le plan financier est favorable, grâce à une bonne maîtrise des charges de fonctionnement et du produit des amendes d'ordre.

Ce fut un des points abordés lors de nos discussions. Ce sujet restera toujours sensible, susceptible d'être interprété d'une manière émotionnelle. Une fois encore, il faut souligner que ce résultat ne découle pas d'une volonté politique, bien au contraire, l'effort porté sur la prévention restant prépondérant, attesté par les sujets des cours de formation continue, par le nombre de contrôles effectués par l'Unité radar mobile, ainsi que par les activités des unités Police-secours - Sécurité publique.

L'autre aspect est purement comptable. Il dépend du montant inscrit au budget pour ce poste : il peut être estimé soit trop haut, soit trop bas. Les mêmes observations peuvent être faites en examinant ensuite l'écart entre le chiffre du budget et le résultat...

L'interprétation ne sera jamais uniforme, les données étant aléatoires. Par contre, l'exacte similitude des deux chiffres pourrait faire froncer les sourcils...

### Activités des unités Police-secours - sécurité Publique

Le résumé des activités de ces unités présenté à la p.18 présente une augmentation globale des activités.

En ce qui concerne les actions proactives, les activités déployées pour la prévention sont considérables et méritent d'être soulignées. Le trafic routier et piétonnier près des écoles est en constante augmentation avec son cortège "d'incivilités". Combien d'accidents ont-ils été prévenus ? seuls les intervenants le savent et on ne leur demande pas de faire de rapport. Que ces personnes et leurs chefs sachent que pour la CG toutes ces interventions préventives ont permis d'éviter des accidents aux conséquences parfois tragiques. Nous ne pouvons que vous féliciter et vous encourager à poursuivre cette politique.

### Synthèse judiciaire sur le territoire de l'ASEL

Les tableaux concernant les infractions et leur nature p. 21 à 24 démontrent un fléchissement global des infractions, sauf pour celles concernant la Lstup.

Ce constat peut être réjouissant et nous nous sommes interrogés pour savoir si cette baisse était à mettre en relation avec les activités et la présence policière sur le terrain.

Selon le Cdt D.-H. Weber, il faut nuancer ces résultats pour différentes raisons.

Par manque de recul, pour examiner si le phénomène perdure. D'autre part, en ce qui concerne les vols, effractions et autres dommages, notre secteur peut être la cible d'un individu récidiviste comme d'une bande organisée qui commet un certain nombre de délits ciblés dans un délai très court puis se déplace dans une autre région.

Par conséquent, la vigilance reste intacte, car là également nous ne saurons jamais avec certitude si une présence dissuasive aura évité le délit; certains parleront de chance...

## CONCLUSIONS

Nous constatons que les activités sont toujours aussi intenses et variées, en constante évolution, avec des aspects prévisibles et d'autres qui le sont moins.

Nous soutenons et encourageons tous les acteurs de cette organisation : dans leurs cours de formation préventive, leurs actions et interventions parfois pénibles sur le terrain, aussi et peut-être en particulier pour l'incessant travail d'adaptation et d'anticipation demandé aux responsables.

La CG unanime, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, d'accepter le Préavis N° 01-2014 Rapport de Gestion 2013 tel que présenté.

Belmont-sur-Lausanne, le 10 juin 2014

Anne Schranz, Pully

Patrick Cosandey, Savigny

Georges Fontana, Paudex

Jean-Marc Mayor, Belmont s/Ls

Président - rapporteur